

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 8 octobre 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019**

**2019 R26** Désignation des représentants du Conseil de Paris, au sein de la Commission départementale des impôts directs locaux.

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 17 septembre 2019,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris au sein de la Commission départementale des impôts directs locaux :

- M. François-David CRAVENNE , en remplacement de M. Pierre GABORIAU, démissionnaire, désigné lors de la séance des 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2014.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**